

1 – Approbation du Compte rendu

Le compte rendu du Conseil Scientifique du 6 février 2013 est approuvé à l'unanimité.

2 – Avis sur la liste des structures de Recherche de l'Etablissement

Monsieur Artiba, Vice-Président Recherche et Etudes Doctorales donne la parole à Monsieur Dubar, Directeur du laboratoire TEMPO, qui présente le projet de fusion du LAMIH et du TEMPO en vue de la création d'une UMR-CNRS. En avril, le CNRS a donné un avis favorable pour construire une ébauche de projet, ils se rencontrent à nouveau début juin pour présenter le projet.

Monsieur Artiba présente le tableau des composantes actuelles de recherche.

Ce point est voté à l'unanimité.

3 – Avis sur la liste des formations de l'établissement

Mme Harmand – Vice-Présidente Formations présente un powerpoint.

Une réflexion concernant la stratégie de rénovation de notre future offre de formation a été menée.

Un code couleur a été établi pour permettre de visualiser les formations renouvelées, supprimées ou ajoutées.

3 phases de travail ont été adoptées :

- Analyse des flux d'étudiants par formation
- Analyse des données du rapport de l'AERES
- Analyse des indicateurs de réussite et de succès de la formation.

Des pratiques ont été harmonisées avec les vice-présidents CEVU de la région. Par exemple pour les licences, les étudiants doivent être présents 1500 heures minimum et 1600 heures maximum sur 3 ans.

In fine, si l'on demande la création de nouvelles formations, il faut veiller à ce que nos projets soient en adéquation avec nos moyens. Une analyse des heures complémentaires par section CNU est donc nécessaire (un enseignant-chercheur doit disposer d'un temps de recherche). Les sous-services sont marginaux.

5 groupes de travail par thème ont été constitués. Nous avons travaillé avec une nomenclature que le ministère avait communiquée ; en février celle-ci a été modifiée. La liste des formations actuelles est à remonter à l'AERES pour le 3 juin.

Un travail avait déjà été engagé sur le bilan et l'autoévaluation de la formation, nous sommes donc en avance sur le calendrier de l'AERES.

Monsieur PETIT demande que l'intitulé de la formation « Economie et technique quantitative de gestion » soit modifié par « Economie et Gestion quantitative ».

Des contacts sont pris avec le lycée Henri Wallon, une convention de partenariat est en cours de signature pour favoriser l'accès en licence 3.

Dans le domaine des arts, lettres et sciences humaines, il est proposé de remplacer la Licence LLCE Allemand par une licence langue interculturelle communication à dominante allemande.

Le ministère a supprimé la mention SPI, c'est une décision qui met en péril un certain nombre de formations. Que deviennent ces parcours ?

Une mention « Transports et Mobilité » proposée par le ministère intéresse l'Université, elle sera déclinée en 4 parcours.

Il est proposé de créer un DEUST à la FSMS ainsi qu'un master avec une formation à distance.

Le master mathématiques souffre d'un faible effectif, il est proposé un master mathématiques à dominante professionnelle.

Dans la filière transport et mobilité, nous avons un projet de Master international, une réunion a été faite avec les collègues du département arts qui assureront un cours en Anglais sur le design.

Monsieur Sodaïgui s'interroge sur le droit de dispenser des formations en Anglais.

Madame Harmand répond que nous avons le droit, que cela permet le développement des formations à l'international. Un master international est facturé 6 000 euros à l'année.

Madame Buquet salue le travail et souhaite avoir une offre plus visible des spécialités par rapport aux maquettes précédentes.

Madame Harmand précise que le nombre des spécialités est quasi identique.

Il est envisagé de passer par une société extérieure pour aider les collègues à rédiger ce supplément de diplôme.

Madame Harmand termine avec la filière transport en précisant que c'est un élément phare en terme de communication et qu'un travail sur un label va être mené (CMI).

Monsieur Artiba félicite le CEVU et les différents groupes de travail en précisant que c'est un travail colossal qui a été réalisé.

Monsieur LAMBRECHT : On crée des masters et des spécialités et le ministère nous dit, il va falloir simplifier l'offre et casser 5800 dénominations de master, c'est inquiétant, le mouvement est paradoxal par rapport à ce qui a été fait.

Madame Harmand : Dans ce qui est présenté, on a tenu compte des nouvelles dénominations (exemple pour la FLLASH, département arts), on a deux problèmes, celui lié à l'économie gestion et SPI. On est donc en cohérence avec ce que demande le ministère.

Monsieur Lambrecht : Geneviève Fioraso souhaite que l'on redynamise les sciences humaines. Ne serait-il pas possible de mutualiser entre universités l'offre de formation en faisant déplacer non pas les enseignants mais les étudiants (Exemple de la filière LLCE Allemand).

Madame Harmand : Au niveau de la mutualisation régionale, nous avons travaillé avec 6 vice-présidents CEVU en organisant des réunions par domaine (énergie, transport, patrimoine, SHS, arts lettres et langues), il n'est pas facile de faire déplacer les étudiants, c'est malheureusement une réalité de notre territoire

Madame Buquet : le coût du transport est important mais c'est surtout très coûteux en temps

Madame Harmand : On est en train de constituer un dossier sur la mutualisation et on prépare des tableaux récapitulatifs de toutes les formations de toutes les universités du PRES. Le dossier commun du Nord-Pas de Calais aura un chapeau commun qui présentera les formations mutualisées

La mutualisation, c'est :

- un diplôme cohabilité par plusieurs universités c'est-à-dire 80 % de cours identiques et de cohabilitation et un seul porteur
- La co-construction (par exemple à Valenciennes, énergie et transport)

Monsieur Lambrecht : l'anglais doit servir à former nos étudiants quelle que soit leur nationalité mais on doit rester dans une optique de diversité et non pas de standardisation, c'est dangereux à la fois pour la langue anglaise et pour la langue française.

Madame Harmand : Ce qui est visé, ce sont des masters dispensés en anglais, c'est un atout pour nos étudiants pour la mobilité extérieure mais aussi pour accueillir des étudiants étrangers. Dans certaines entreprises, les entretiens d'embauche se font en anglais.

La ministre a émis une circulaire précisant que les rapports devaient être en français et certains enseignements de base en français. A l'Université de Valenciennes, seules deux formations sont dispensées en anglais.

Monsieur Artiba clôt le débat sur le sujet de l'anglais, en précisant l'importance de cette langue mais également l'importance de toutes autres matières.

Monsieur Lambrecht fait une remarque sur les mentions en soulevant le problème avec le master économie et droit.

Madame Harmand précise que l'on peut retrouver les informations sur le site WEB de l'Université.

4 – Avis sur contrats et projets de recherche

Monsieur Artiba donne la parole à Monsieur Markiewicz pour présenter la phase 6 du CISIT.

Monsieur Markiewicz : Cisit, c'est 30 ans de travaux de recherche et d'innovation qui sont menés en région depuis la création du G2RT en 83. Dans la dernière période du CPER, le P de plan est devenu projet, sur la période 2007-2013, piloté par l'UVHC.

C'est un projet multidisciplinaire sur 4 grands champs thématiques (mécanique, ingénierie, automatique informatique, électronique microélectronique et télécom). Il y a une ouverture sur les Sciences Humaines et Sociales.

C'est 12 laboratoires de 3 universités et un potentiel humain de 170 équivalent temps plein.

On a identifié trois grands champs thématiques :

- Energie environnement (réduction de la consommation et des émissions de gaz à effet de serre)
- Mobilité, logistique (l'optimisation et l'assistance du déplacement des personnes et des biens)
- Sécurité et fiabilité (aspect humain, sécurité des véhicules de transport et des systèmes de transport).

Les grands objectifs stratégiques :

- Gestion optimale des chaînes multimodales nouveau challenge pour des véhicules plus propres, plus sécuritaires
- La mobilité intelligente en toute sécurité
- Sécurité et facteurs humains

Ces objectifs stratégiques ont été déclinés en 9 actions.

On fonctionne avec des critères de performance, des indicateurs de succès.

Monsieur Lambrecht : Pour tout ce qui est SHS entre autre « économie », il y a une carte à jouer avec l'IDP et le laboratoire EQUIPPE de Lille car au sein de RAILENIUM nous avons monté des projets qui ne démarreront pas pour le moment et les thématiques de ces projets s'inscrivent au final mieux dans les thématiques du CISIT que dans les thématiques de RAILENIUM (projet sur la croissance, sur l'accessibilité, sur l'inégalité de l'accessibilité et sur la mobilité plan carbone)

Monsieur Markiewicz : Grâce à l'IFSTTAR on a une vision nationale.

Madame Buquet est ravie d'entendre qu'il y a une mobilisation SHS socio économie, il faut essayer d'attirer les équipes locales car il y a du potentiel en région.

Monsieur Markiewicz explique la cause de l'échec. En effet quand on a essayé d'impliquer les SHS, c'était dans une approche transversale servant les intérêts de ceux qui travaillent en SPI STIC ; ce que l'on propose aujourd'hui, c'est un cadre de travail scientifique sur leurs propres disciplines qui doivent aboutir sur des actions transversales entre les communautés scientifiques.

Madame Leriche remarque qu'un des axes forts était les matériaux innovants et que son laboratoire n'est impliqué dans aucun projet.

Monsieur Markiewicz répond qu'il y a eu appel à projet, que le LMCPA est impliqué dans le G2T1.

Madame Leriche fait remarquer que le LMCPA apparaît sur la ligne « Extension TMD ». Celle-ci n'est pas informée. Elle voudrait avoir une réponse claire de la Présidence sur le devenir de la localisation du LMCPA.

Madame Buquet souligne la qualité du travail des équipes qui ont contribué à la finalisation du projet, Ce projet compliqué, qui a été refusé dans un premier temps, et a été remis en conformité avec les normes européennes.

Monsieur Artiba propose aux membres du CS les avis notifiés suivants :

- Concernant l'ARCIR porté par M. DRAZETIC : « Au regard de la politique de l'établissement de soutenir la structuration régionale de la recherche dans les transports, et de soutenir le développement des réseaux régionaux de recherche impliquant des équipes de l'UVHC, le Conseil Scientifique donne une appréciation favorable à cette demande, qui implique un laboratoire de l'UVHC (LAMIH, équipe C2S), dont l'UVHC est un des trois établissements porteurs et dont un des deux coordinateurs est membre de l'UVHC ».
- Concernant la Chaire internationale portée par M. ARTIBA et S. HANAFI : « l'UVHC inscrit dans sa politique scientifique le développement d'un axe transversal dans le domaine de l'optimisation en lien avec les projets stratégiques pour la région et de grande envergure qu'elle porte (IRT RAILENIUM et CISIT). Cette chaire s'inscrit pleinement dans la politique

menée par l'UVHC, en complète harmonie avec la politique de recherche et d'innovation de la Région Nord- Pas de Calais ».

Ce dossier est en cours d'instruction, aucun apport n'est demandé à l'Université.

Madame Bonnafous, Directrice de la DRV, fait deux corrections sur le tableau. Le tableau corrigé est joint à ce compte-rendu.

Vote à l'unanimité.

5 – Rattachement du LMCPA à l'Ecole Doctorale Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE) à Lille1.

Monsieur Artiba approuve ce rattachement et la coaccréditation de l'UVHC à l'ED SMRE et donne la parole à Madame Leriche.

Vote à l'unanimité

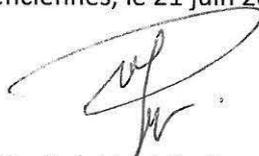
6 – Rattachement de l'IDP à l'ED SESAM

Contrairement au cas SMRE, l'UVHC est déjà co-accréditée dans SESAM mais n'y a jusqu'ici inscrit aucun doctorant. La demande à passer au CS ne concerne donc pas la co-accréditation déjà acquise mais le rattachement de l'IDP.

Vote à l'unanimité.

Monsieur ARTIBA clôt la séance à 12h30.

Valenciennes, le 21 juin 2013



Le Vice-Président Recherche et Etudes Doctorales

Présents :

Collège A : Stéphane LAMBRECHT, Michel DAMBRINE, Laurent DUBAR, RIVENQ Atika

Collège B : Bouchaïb SODAIGUI

Collège C : Sylvain PETIT, Arnaud HUFTIER, Chouki SENTOUH, Mohamed BELLALIJ

Collège D : Guillaume CIRY

Collège E : Thierry GARCON, Karine GIRARD

Collège des Usagers : Joachim PERCHAT

Invités : Laurence BONNAFOUS, Anne LERICHE, Cathy BUQUET

Ont donné pouvoir :

Elhadj DOGHECHE, Raymond ZINGRAFF, Christophe KOLSKI, Dominique LOCHEGNIÉS, Florence LECLERCQ, Caroline DE AZEVEDO, Kobernan KOSSONOU, Claire BARAT.